

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Le slogan pervers

- Social -

Date de mise en ligne : jeudi 9 avril 2015

Démocratie & Socialisme

Nous reproduisons ici une des chroniques hebdomadaires « Au boulot » de notre camarade Gérard Filoche parue dans l'Humanité-Dimanche.

Ainsi, le Medef s'acharne à faire adopter le « *licenciement sans motif* » et l'UMP l'a repris à l'Assemblée nationale. Pour cela ils usent inlassablement du slogan pervers du père Gattaz : « *pour nous permettre d'embaucher, il faut nous faciliter les licenciements* ». Et tous les zélotes reprennent l'évidence : « ***pour embaucher faut pouvoir débaucher*** ». Pour signer le contrat il faut être libre de le déchirer.

Étrange quand même : avant de penser à la naissance du contrat il faut penser à sa mort. Ce qui occupe en premier chef le cerveau d'un patron, serait de se débarrasser demain de celui qu'il va salarier aujourd'hui. Il n'est pas intéressé par ce que celui-ci va produire ni sa qualification, il est obsédé par la procédure finale, la rapidité, le coût de la rupture de son contrat. Un patron, ça n'a rien de positif dans la tête, genre « *je vais garder longtemps un salarié* » ni genre « *mon carnet de commande impose que j'embauche* ». Non, l'essentiel serait de ne plus être obligé d'envoyer une lettre, ni de convoquer le salarié les yeux dans les yeux, ni de motiver sa décision, et encore moins de payer des indemnités. Fini les licenciements humains, droit aux licenciements comme des chiens.

Plus question que le salarié fasse un recours devant le tribunal des prud'hommes sous prétexte que le licenciement serait abusif ou sans cause réelle et sérieuse. Ça insécurise ! Les patrons sont risquophobes. Plus question d'entretien, de lettre motivée, toute poursuite pour abus de droit doit cesser. Licencier arbitrairement sans risque, voilà le saint Graal ! Le patron de droit divin doit pouvoir dire « *dehors et je n'ai pas à dire pourquoi* », le salarié doit obtempérer. Comme ça il sera davantage soumis n'est ce pas ? Laurence Parisot appelle cela « *la séparabilité* », elle dit « *c'est comme un divorce* » ! Et c'est toujours le même qui garde les meubles.

Finies la déclaration universelle des droits de l'homme de 48, la charte européenne de 99, la convention 158 de l'OIT, l'UMP et le Medef veulent supprimer l'obligation de motiver les licenciements et Macron prépare cela.